

## Politique de confidentialité

PRA Inc. s'est engagé à maintenir l'exactitude, la confidentialité et la sécurité de vos renseignements personnels tel que requis par la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDÉ.) Cette politique de confidentialité décrit les types de renseignements personnels recueillis de vous ou sur vous par PRA lorsque vous participez à une enquête ou une entrevue dans le cadre d'une recherche. Elle explique les raisons pour lesquelles les renseignements sont recueillis et de quelle façon nous utilisons et révélons l'information. Elle indique en outre comment vous pouvez obtenir davantage d'informations sur la politique même ou sur la façon dont vos renseignements personnels sont traités.

### Qu'est-ce qu'un renseignement personnel ?

Dans le cadre de cette politique de confidentialité, les renseignements personnels recouvrent toutes informations que vous fournissez personnellement et non celles qui sont anonymes ou qui proviennent d'un autre individu (renseignements qui ne peuvent être associés à une personne en particulier ou mener à son identification.) Il est à noter que votre nom, le nom de votre entreprise ou les coordonnées de notre entreprise ne sont pas considérés comme étant des renseignements personnels lorsqu'ils sont utilisés ou divulgués à des fins commerciales. Cependant, si vous participez à une de nos recherches en qualité d'employé(e) d'un organisme, vos réponses sont traitées comme des renseignements personnels.

### Pourquoi PRA recueille-t-il des renseignements personnels ?

PRA recueille des renseignements personnels à des fins professionnelles pour mener ses études de marché, ses recherches socio-économiques, ses analyses statistiques et ses évaluations de programmes. En qualité de firme de recherche, le travail de PRA ne consiste pas à recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements personnels à ses clients; de fait, PRA recueille de l'information et la transmet à ses clients sous forme agrégée (combinée.) Les renseignements qui permettent d'identifier un individu ne sont donnés aux clients qu'avec le consentement préalable de l'individu concerné.

### Quels sont les renseignements personnels recueillis par PRA ?

PRA ne recueille que les renseignements personnels nécessaires et uniquement pour les raisons qui ont été invoquées préalablement.

### Comment PRA recueille-t-il des renseignements personnels ?

PRA recueille vos renseignements personnels de façon transparente et licite. Nous recueillons des renseignements personnels lorsque nous avons obtenu votre consentement ou autrement si autorisé par la loi.

### Dans quels cas pouvez-vous accorder votre consentement pour donner des renseignements personnels ?

Pour que votre consentement soit valable, PRA se devra de vous informer des raisons pour lesquelles des renseignements personnels sont obtenus, utilisés et divulgués. Vous serez avisé des objectifs verbalement ou par écrit. Si votre consentement est légalement requis, vous pouvez l'annuler à tout moment.

Selon les circonstances ou le genre de renseignements demandés, la forme et la manière d'obtenir un consentement peuvent être faits verbalement, par écrit ou par consentement tacite. Par exemple, lorsque vous décidez de participer à une enquête ou à une entrevue, vous nous autorisez à utiliser vos renseignements personnels pour les fins de recherche qui vous ont été exposés. La sensibilité de l'information déterminera la forme de consentement utilisée par PRA. Par exemple, dans le cas où des renseignements personnels seront adressés directement à un client, PRA vous en avisera et ne transmettra les renseignements au client seulement si vous avez donné un consentement par écrit ou verbalement.

La plupart du temps, PRA obtiendra votre consentement avant de recueillir, utiliser ou divulguer des renseignements personnels. PRA recueille, utilise ou divulgue des renseignements personnels sans consentement seulement si cela est autorisé ou astreint par la loi.

### **Comment vos renseignements personnels sont-ils utilisés ?**

Vos renseignements personnels ne sont utilisés qu'aux fins pour lesquels ils ont été recueillis. Dans le cas où des renseignements personnels recueillis antérieurement devraient être utilisés à d'autres fins, celles-ci vous seront invoquées et nous obtiendrons votre consentement si tenu par la loi. Ce consentement sera obtenu avant d'utiliser l'information à de nouvelles fins.

### **À quel moment vos renseignements personnels sont-ils révélés ?**

Dans la plupart des cas, PRA donne aux clients des informations sous forme agrégée en combinant vos renseignements à ceux des autres participants de la recherche pour que vous ne puissiez pas être identifié par les renseignements que vous avez donnés. Il arrive que PRA fournisse aux clients des renseignements sur une base individuelle mais dans ce cas, les indices personnels (tel que votre nom) sont retirés pour que vous ne soyez pas identifié. Dans les rares cas où PRA donnerait aux clients des renseignements personnels qui pourraient vous identifier, vous en seriez avisé verbalement ou par écrit avant que l'information soit recueillie, utilisée ou divulguée, et votre consentement vous sera expressément demandé verbalement ou par écrit sauf si non tenu par la loi.

### **À qui PRA révèle-t-il vos renseignements personnels ?**

Dans la plupart des cas, au moment où nous indiquons les raisons pour lesquelles nous recueillons des renseignements personnels, le nom du commanditaire de la recherche vous est révélé. Cependant, il existe des circonstances pour lesquelles l'identité du commanditaire ne peut être révélée qu'à la fin de l'enquête ou de l'entrevue ou ne peut absolument pas être révélée. Le fait de participer ou pas à l'enquête ou l'entrevue est votre entière décision.

Dans certains cas, PRA pourrait avoir à révéler vos renseignements personnels à d'autres personnes engagées par PRA dans le but de remplir des fonctions en son nom. PRA demandera donc à ces autres personnes de consulter cette politique de confidentialité et d'en accepter les clauses et exigences requises par la LPRPDÉ.

### **Comment PRA protège-t-il vos renseignements personnels ?**

PRA a des procédures et des techniques de sauvegarde de données qui sont adaptées à la sensibilité des renseignements personnels dont il est question. Ces sauvegardes sont conçues dans le but d'éviter la perte des renseignements personnels et les accès non autorisés, ainsi que leur reproduction, utilisation, modification et diffusion. Par exemple, des renseignements hautement confidentiels sont gardés sous clé dans des classeurs dont l'accès est réservé aux personnes autorisées à connaître l'information. Seuls les employés qui possèdent la côte de sécurité appropriée peuvent connaître les mots de passe, le niveau de sécurité approprié, le codage des fichiers électroniques et avoir accès à certaines informations.

### **Combien de temps vos renseignements personnels sont-ils gardés par PRA ?**

Conformément à la loi applicable, aux exigences réglementaires et aux politiques de rétention des documents et des données de PRA, nous gardons vos renseignements personnels le temps nécessaire à la réalisation des objectifs pour lesquels ils ont été recueillis (tels que des raisons liées à des exigences ou obligations légales, comptables ou autres redditions de comptes.) Il arrive qu'au lieu de détruire ou effacer des renseignements personnels nous les rendions anonymes afin qu'ils ne puissent être associés à aucune identité ni pouvoir retracer la personne concernée.

### **Mise à jour des renseignements personnels**

PRA ne garde aucun renseignement personnel qui nécessiterait une mise à jour et, aucune décision ne peut être prise en votre nom en ce qui a trait aux renseignements personnels que vous avez confiés à PRA.

## Accès à vos renseignements personnels

PRA recueille des renseignements personnels à des fins d'études de marché, de recherches socio-économiques, d'analyses statistiques et d'évaluations de programmes. Tel que mentionné, aucune décision n'est prise en votre nom en ce qui a trait aux renseignements personnels que vous avez confiés à PRA. De façon générale, l'information recueillie par PRA n'est reliée à aucun individu en particulier. L'information est reliée à un nom, seulement lorsque la personne désire accéder à ses renseignements personnels; dans ce cas PRA donnera cette information si l'individu en fait la demande par écrit au responsable de la protection de la vie privée.

Lorsque vous demandez d'avoir accès à vos renseignements personnels, nous prenons des renseignements précis à votre sujet pour nous assurer de la validité de l'identité et de votre droit d'accès ainsi que pour rassembler et fournir les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet.

Votre droit d'accéder à vos renseignements personnels dont nous sommes en possession, n'est pas un droit absolu. Il existe des circonstances pour lesquelles la loi ou les exigences réglementaires nous permettent ou nous demandent de refuser de vous donner certains ou tous renseignements personnels vous concernant et dont nous sommes en possession. Également, il se peut que les renseignements personnels aient été détruits ou effacés ou rendus anonymes conformément à la politique de gestion des documents et à la rétention des documents appliquée par PRA.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous autoriser l'accès à vos renseignements personnels, nous vous aviserons de la raison qui nous est imposée par des restrictions légales ou réglementaires.

## Demandes ou commentaires ?

Si vous avez des questions au sujet de cette politique de confidentialité ou des inquiétudes sur la façon dont vos renseignements personnels sont traités, n'hésitez pas à communiquer vos demandes ou vos plaintes par écrit à l'adresse suivante:

**Le responsable de la protection de la vie privée**  
**PRA Inc.**  
**500-363 Broadway**  
**Winnipeg, MB R3C 3N9**

Le responsable de la protection de la vie privée vous répondra et vous informera de toutes démarches entreprises pour régler les questions ou les inquiétudes que vous aurez soulevées. Le responsable répondra par écrit à vos demandes dans les 30 jours.

## Révisions à cette politique de confidentialité

PRA se réserve le droit de modifier, à tout moment, les clauses et conditions de cette politique de confidentialité. Ces modifications entreront en vigueur immédiatement, sauf indications contraires.

## Interprétation de cette politique de confidentialité

Toute interprétation liée à cette politique de confidentialité sera faite par le responsable de la protection de la vie privée. Dans sa mise en application, la politique de confidentialité ne se limite pas qu'aux exemples mentionnés. C'est à dire que l'utilisation du mot « inclus » sous-entend « inclus au sens large du terme. »

Cette politique de confidentialité ne donne ni ne confère à aucun individu aucun droit et n'impose à PRA aucun droit ou aucune obligation sauf si imposés par le droit relatif à la protection de la vie privée fédérale ou provinciale du Canada, selon le cas. Dans sa mise en application; pour être mise en vigueur et respecter les lois fédérales et provinciales applicables, la politique de confidentialité doit être interprétée.

Dernière mise à jour : le 15 février 2005